



Numéro 5 - Avril 2005

62 communes... 18 000 foyers... 51 000 habitants...

Edito

Avec Valois la Lettre, nous vous présentons pour la seconde année consécutive le budget de la CCPV. Ainsi pouvez-vous appréhender l'utilisation des deniers publics pour répondre à certains de vos besoins et améliorer par là votre qualité de vie. Nous avons pour habitude de différencier deux postes de dépenses : les dépenses de soutien aux communes et les dépenses de développement local.

Les premières sont de loin les plus importantes et représentent plus de 80 % des dépenses totales de notre collectivité. Ce sont des dépenses dont votre vie quotidienne ne saurait se passer et qui étaient auparavant - avant que la CCPV ne soit créée - traditionnellement prises en charge par les communes, soit individuellement, soit dans le cadre de regroupements cantonaux. Il s'agit principalement de la

collecte et du traitement des déchets ménagers, de la contribution aux services de secours assurés par les sapeurs-pompiers et du fonctionnement et de l'entretien des gymnases ainsi que de notre participation à la réhabilitation des collèges. Cette prise en charge mutualisée est une source d'économies car le fait de dépenser à plusieurs permet de dépenser moins et mieux pour un service public de qualité.

Les secondes, qui ne représentent qu'un peu plus de 13 % de notre budget, n'en sont pas moins essentielles car elles financent des actions qui contribuent à animer et à développer notre Valois. Ainsi, la communauté de communes est un prestataire de services qui propose des loisirs culturels comme l'organisation de concerts et de spectacles, facilite vos déplacements, vous accompagne dans vos projets

d'entreprise, ou encore vous initie à l'informatique. Ce panel n'est pas exhaustif mais je voudrais le compléter par l'action de la CCPV initiée cette année en faveur de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine. Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier spécial qui, je l'espère, contribuera à vous donner l'envie de découvrir ou redécouvrir la région qui vous entoure. Beaucoup de projets trouvent leur concrétisation cette année et donnent lieu à une louable mobilisation de vos élus, des associations locales et des particuliers. Je remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent activement à l'organisation de la Fleur des archers du Valois qui fera de ce dimanche 26 juin à Duvy une journée de grand rassemblement populaire et festif.

Philippe DRILLET,
Président

Dossier spécial : patrimoine et tourisme

Le Valois présente son patrimoine

Le Valois, région au passé prestigieux, fourmille de vestiges, châteaux et autres curiosités. Consciente de cette richesse, la CCPV souhaite renforcer cet atout pour favoriser le développement d'activités touristiques. L'un des enjeux à moyen terme sera le développement des capacités d'hébergement...

L'hébergement rural : une forte demande

À l'heure où le tourisme et l'hébergement se veulent plus conviviaux, les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes ont le vent en poupe. L'offre existante sur le sud de l'Oise et particulièrement dans le Valois est bien inférieure à la demande.

La création d'hébergements touristiques apparaît comme un moyen de préserver ou réhabiliter des bâtiments de caractère tout en créant des

activités sur le territoire. Deux labels touristiques existent dans l'Oise : le label *Gîtes de France* et le label *Clévacances*. Si vous êtes propriétaire et que vous souhaitez vous assurer un revenu complémentaire, développer des contacts, ou encore démarrer une activité touristique professionnelle, il vous faudra naturellement vous interroger sur la faisabilité du projet. Des professionnels sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et vous présenter les aides existantes.

Renseignements : Carole Just, 03 44 88 05 09.

Sommaire

Edito	p 1
Budget 2005	p 2
Entre continuité des actions entreprises et amorce de nouveaux projets	
Actualité de la CCPV	p 3
Une réflexion sur l'habitat dans le Valois	
Dossier spécial	p 4,5
Patrimoine et tourisme	
Richesses du Valois	p 6
La fête de l'archerie	
Événements à vivre en Pays de Valois	p 7
Manifestations - Expositions - Concerts	
Flash sur les communes du Valois	p 8
Duvy - Ormoy-Villers - Rouville	

Budget 2005

Entre continuité des actions entreprises et amorce de nouveaux projets

Les dépenses de soutien aux communes augmentent en raison de plusieurs actions engagées par la CCPV. En premier lieu, le service de collecte des déchets ménagers a connu une amélioration des plus significatives, notamment avec la mise en place, depuis le 4 avril dernier, du ramassage des déchets verts et de l'enlèvement des encombrants sur rendez-vous. Vous pouvez vous reporter à la "Lettre spéciale collecte" qui vous a dernièrement été remise pour de plus amples détails. Les nombreux investissements afférents aux traitements des déchets (déchetterie du Plessis-Belleville et bientôt déchetterie de Betz, incinérateur de déchets de Villers-Saint-Paul) absorbent une partie importante du budget de la communauté. Mais c'est à ce prix que, pour la première année, seules les ordures ménagères non recyclables se trouveront enfouies. Ainsi, la CCPV participe activement à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, cette année, la CCPV prend en charge 25 % du coût des travaux de réhabilitation des collèges Jean-de-la-Fontaine à Crépy-en-Valois et Guillaume-Cale à Nanteuil-le-Haudouin. Enfin, cette année sera lancée l'élaboration du Schéma directeur d'alimentation en eau potable du Valois.

Les dépenses de développement local (13% des dépenses totales), quant à elles, connaissent des situations variées. L'augmentation la plus significative concerne cette année les actions de valorisation du patrimoine et de développement du tourisme (voir nos pages centrales) ainsi que la diffusion culturelle et musicale de la CCPV. Par ailleurs, les projets relatifs à la zone d'activités économiques communautaire à Nanteuil-le-Haudouin, la piscine intercommunale à Crépy-en-Valois et les études menées en faveur du logement apparaissent désormais au budget. Vous trouverez d'ailleurs en supplément (cahier central) un questionnaire dont les réponses serviront de base de travail au bureau d'études.

En revanche, les dépenses relatives au soutien à la vie culturelle et associative, au fonctionnement de *Picardie en ligne* ou encore à l'enfance et à la jeunesse par l'intermédiaire de la Mission Locale restent particulièrement stables cette année. L'amélioration notoire de l'encadrement et du suivi de l'insertion au sein du Chantier-École, dont les effectifs ont été doublés, n'engendre pas de coûts supplémentaires grâce à l'octroi de subventions européennes.

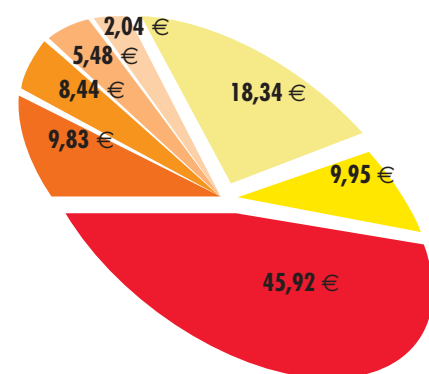
Au chapitre des recettes, rappelons qu'elles proviennent pour moitié de subventions versées principalement par l'État, le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Oise. Les recettes fiscales alimentent le quart du budget. Cette année, la taxe d'habitation, la taxe profes-

sionnelle et les taxes foncières affichent une hausse de 3 %.

Si la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente davantage (+ 30 %), elle ne couvre qu'à peine 60 % du coût réel de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Nous vous présentons ci-dessous les recettes et les dépenses de la CCPV rapportées à 100 euros. Le budget total de la CCPV s'établit cette année à 13 590 000 €.

Les recettes



Subventions

Taxes locales

- Dont taxe foncière sur les propriétés bâties
- Dont taxe d'habitation
- Dont taxe professionnelle
- Dont taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Taxe d'enlèvement / ordures ménagères
- Excédent de l'année 2004

Les dépenses

Les dépenses de soutien aux communes 82,42 €

	Ordures ménagères	42,95 €
	Eau et assainissement	20,63 €
	Secours-Incendie	11,29 €

	Gymnases	5,38 €
	Voirie	2,17 €

Les dépenses de développement local 13,36 €

	Enseignement musical	3,35 €
	Chantier-École (restauration du patrimoine)	1,80 €
	Mise en valeur du patrimoine et promotion du tourisme	1,71 €
	Développement de l'activité économique	1,55 €
	Études pour la future piscine intercommunale	1,16 €
	Soutien à la vie culturelle et associative	0,86 €
	Action paysagère	0,76 €
	Enfance et jeunesse	0,75 €
	Picardie en ligne (initiation à l'informatique)	0,70 €
	Étude pour un observatoire territorial	0,35 €
	Étude habitat	0,32 €
	Valois Mobilité (aide aux déplacements)	0,05 €

Les dépenses d'administration et de communication 4,22 €

Actualité de la CCPV

Le site internet de la CCPV s'ouvre aux associations locales

Mis en place depuis deux ans, le site Internet de la Communauté de communes s'est enrichi d'une nouvelle rubrique.

Depuis le 1^{er} mars dernier, les associations du Valois sont invitées à mettre en ligne leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Responsables d'associations, n'hésitez donc pas à vous faire connaître afin de profiter de notre outil de communication www.cc-pays-de-valois.fr.

Une réflexion sur l'habitat dans le Valois... Pour quelles actions ?

Aidez-nous à les définir en renvoyant le questionnaire en cahier central.

Bien vivre dans sa région, c'est notamment avoir la possibilité de s'y loger, selon ses moyens. Or, quel élu du Pays de Valois n'a-t-il pas été sollicité sur des questions liées au logement ? Les jeunes ménages, en particulier, éprouvent les plus grandes difficultés à trouver sur place un logement adapté à leurs besoins: logement locatif de petite taille à loyer maîtrisé, à la ville comme à la campagne. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre au Valois. C'est tout le sud de l'Oise qui est concerné par cette situation dite de « tension » sur le marché de l'immobilier, qui nuit à une certaine diversité de l'habitat et fragilise la cohésion sociale dans nos villages.

Cette prise de conscience des élus les a amenés à demander à la Communauté de communes de se pencher sur les problèmes qui se posent à l'échelle du territoire, c'est-à-dire du bassin de vie des Valois, de cerner précisément les besoins et le potentiel existant, d'établir une stratégie et un programme d'actions à long terme qui agisse sur l'ensemble des leviers susceptibles de favoriser le développement d'une offre en logements diversifiée. C'est en effet en conjuguant les efforts de tous les protagonistes, dans un cadre concerté au niveau intercommunal, que l'action sera la plus efficace : les communes, au travers de leur document d'urbanisme et de leur capacité à mobiliser le foncier, les propriétaires privés, les bailleurs professionnels, les collectivités locales partenaires (sur le plan financier notamment). C'est là l'objectif de « l'étude habitat » qui a été lancée en début d'année, et dont les préconisations sont attendues dans le courant du deuxième semestre, pour une mise en œuvre, nous l'espérons, dès 2006.

Cette étude a été confiée au CAL/PACT de l'Oise, qui connaît bien notre territoire du Valois pour y avoir déjà mené de nombreuses O.P.A.H (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et qui, à partir d'un important travail de terrain - entretiens avec les maires des 62 communes notamment - saura faire des propositions à la fois réalistes et ambitieuses. Le pilotage de cette étude revient à un groupe de travail constitué d'élus et de parte-

naires et animé par Philippe Boulland, Président de la commission « services à la population » à la Communauté de communes. Parmi les moyens d'investigation utilisés dans le cadre de cette étude, l'enquête auprès des ménages tient une place importante. Elle permettra d'avoir des informations actualisées sur l'existant et les besoins et attentes de la population du Valois, ainsi que de formuler des orientations d'actions. **Vous êtes donc invités à remplir le questionnaire de quatre pages** et à le renvoyer au CAL/PACT, au moyen de la **carte T**, afin qu'il puisse en faire le traitement dans les meilleurs délais.



Des services au plus près de chez vous

Initiation gratuite à l'informatique

Pour bénéficier gratuitement de 6 heures d'initiation à l'informatique et d'un accès libre de 30 heures à un ordinateur, contactez les sites Picardie en Ligne.

À Crépy-en-Valois : 03 44 59 19 11
 Au Plessis-Belleville : 03 44 63 96 67
 À Betz : 03 44 87 43 27

Aides à la création/reprise d'entreprise

Pour 150 €/mois, la CCPV met à votre disposition* un bureau meublé au sein de sa pépinière d'entreprises au Plessis-Belleville. Appelez l'*Espace Valois Entreprendre* au 03 44 60 68 68.

Pour bénéficier* d'un prêt d'honneur d'un montant jusqu'à 8000 € grâce à *Oise-Est Initiative*, contactez Nicolas PIRIOU à la CCPV au 03 44 88 05 09.

Coup de pouce aux déplacements

Bénéficiaires du RMI, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes inscrits à la Mission Locale, la CCPV met à votre disposition un taxi pour seulement 2 €** !

Sachez aussi que, si vous devez prendre un taxi pour un déplacement d'ordre médical, la CCPV prend en charge la moitié de la note et ce, quelque soit votre statut.

Appelez la Centrale de Mobilité au 03 44 63 09 94.

* après étude de votre dossier.

** offre valable pour un déplacement dans le périmètre de la CCPV ; au-delà : facturation 4 €, dans la limite du bassin d'emploi.

Dossier spécial : patrimoine et tourisme

Préserver et faire connaître : les associations

De nombreuses associations se sont créées pour mettre en valeur une église, un village, une vallée. Leur action est très variée : études historiques, travaux de restauration, animations, publications... Elles sont un acteur essentiel pour préserver tant les bâtiments que la mémoire. Deux exemples.

L'association de sauvegarde du patrimoine « L'Orme de Duvy », créée en 2003, regroupe les personnes intéressées par l'étude des édifices remarquables, publics ou privés, et l'histoire locale du village. Elle œuvre également pour intéresser le plus grand nombre à la connaissance du passé et à la

préservation de l'environnement tout en se mobilisant aujourd'hui pour assurer le suivi de la restauration de l'église Saint-Pierre dont le classement d'une partie du mobilier par le service des Monuments historiques est en cours.

Depuis sa création en janvier 2002, la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois progresse dans sa vocation d'étudier, sur des bases scientifiques, les aspects archéologiques et historiques des villes et villages du Valois et de mettre ces résultats à disposition du public. La Société organise annuellement huit à dix conférences et visites ouvertes à tous.

Plus d'informations sur les différentes associations sur le site : www.cc-pays-de-valois.fr



© CCPV, Eglise de Requemont

Informier et renseigner : les offices de tourisme

Les offices de tourisme, pour la plupart organisés en associations Loi 1901, assurent l'accueil et l'information des touristes et participent à la promotion touristique.

Depuis les années 30, époque de leur création, les deux offices de tourisme du Valois remplissent cette mission. Ils accueillent les visiteurs et touristes, mais sont aussi à l'entière disposition des habitants pour les informer de ce qui existe ou de ce qui se passe à proximité, dans les villages voisins.

L'office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la vallée de l'Automne reçoit entre 4 500 et 5 700 visiteurs par an. Cette affluence est

plus importante les années paires au cours desquelles se déroulent les 35 clochers en vallée de l'Automne, événement qu'il coordonne. Cet office de tourisme a obtenu son classement deux étoiles en 1993.

L'office de tourisme d'Ermenonville doit, quant à lui, sa création à la notoriété considérable d'Ermenonville tant en France qu'à l'étranger.



© CCPV/OT Ermenonville

Des actions fondatrices

Depuis sa création, la CCPV s'est engagée en faveur de la préservation tant du patrimoine bâti avec le Chantier-École que du patrimoine culturel en soutenant la tradition de l'archerie.

Le Chantier-École : une aide précieuse pour les communes

La CCPV a mis en place un chantier-école grâce auquel les communes peuvent restaurer leur petit patrimoine.

Le Chantier-École, tout en contribuant à la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, permet aux communes d'engager des travaux de restauration de leur patrimoine qu'elles ne pourraient pas entreprendre dans les conditions du marché. Pour répondre à la demande croissante des communes, la CCPV a souhaité donner un nouvel élan à ce dispositif : deux équipes travaillent désormais dans le Valois, de manière à mener de front deux chantiers.



© CCPV

L'archerie : une tradition préservée

Ardent soutien au tir à l'arc, la Communauté de communes œuvre de longue date en faveur de ce sport ancré dans l'histoire du Valois.

La CCPV met à disposition des compagnies d'arc du Valois un parc de matériel régulièrement renouvelé et participe à la réalisation de pas de tir dans les gymnases intercommunaux. Récemment, la cible de tir du pas de tir du gymnase de Nanteuil a été remplacée. Celle du gymnase de Betz le sera en cours d'année. La CCPV a permis à la commune de Montagny-Sainte-Félicité de bénéficier d'une subvention pour l'aménagement de son jeu d'arc. Enfin, grâce à la CCPV, seize classes de trois collèges du Valois bénéficient chacune de six séances d'initiation au tir à l'arc.

Dossier spécial : patrimoine et tourisme

2005 : le Valois sous toutes ses formes

Les élus engagent actuellement de nouvelles actions dans le souci de mettre en valeur l'identité du Pays de Valois. À moyen terme, l'objectif est aussi d'améliorer l'accueil des touristes, dans une optique de développement local. Cette année, plusieurs projets se concrétisent.

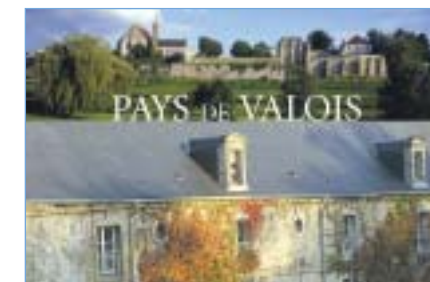
Le Valois en exposition

En complément du guide touristique, la CCPV réalise une exposition itinérante. Une façon originale de (re)découvrir le Valois.

Fruit de la collaboration d'un artiste-photographe, d'un graphiste et d'un petit groupe de travail local, l'exposition s'intitule *Regards sur le Valois*. Elle esquisse en quelques thématiques ce qui fait à la fois la diversité et l'unité de ce territoire. Conçue comme un outil de sensibilisation à l'identité du Valois, elle pourra également servir de support de présentation du territoire aux touristes.

Le Valois bientôt chez vous !

L'exposition, la maquette et le guide touristique seront présentés dans les villages selon un calendrier géré par la CCPV en fonction des demandes des mairies, des associations ou des établissements scolaires. La première étape est l'église de Bouillant, à Crépy, les 21 et 22 mai. Pour plus de renseignements, contactez Carole Just au 03 44 88 05 09.



Le Valois en guide

Le début de l'année 2005 est marqué par l'édition d'un guide touristique entièrement consacré au Valois.

Entre calme et verdure, sites historiques ou saveurs locales, le Valois mérite qu'on s'y attarde. Pour la première fois, un document attractif émaillé de somptueuses photographies propose une vision d'ensemble du territoire. Cet opuscule de 20 pages, également disponible en version anglaise, est à retirer gratuitement dans les offices de tourisme, à la CCPV ou dans les mairies. Il peut aussi être consulté sur le site www.cc-pays-de-valois.fr.

Des projets à l'étude

Afin de mettre en avant les atouts de notre région, la commission patrimoine/tourisme de la CCPV étudie divers projets. Si certains sont en cours de finalisation, d'autres ne sont actuellement que des pistes de réflexion.

Entre signalétique et projets d'aménagement

Afin de renforcer l'image et l'identité du Valois, la CCPV souhaiterait renouveler les panneaux « Pays de Valois » placés aux entrées des communes. Ce projet est actuellement à l'étude en articulation avec l'action engagée par le Conseil général.

La CCPV étudie également l'opportunité et la faisabilité de trois projets d'aménagement. Le premier, en partenariat avec le Conseil général, concerne la transformation en itinéraire vert de l'ancienne voie ferrée Ormoy-Villers/Mareuil-sur-Ourcq. Le site archéologique de Champieul constitue la deuxième piste. L'État pourrait en céder la propriété à une collectivité locale et la Communauté de communes s'interroge sur la possibilité d'y engager une dynamique nouvelle en termes d'accueil touristique. La

troisième piste concerne le développement d'un tourisme de nature autour du site des bassins de l'ancienne sucrerie de Vauciennes. Affaire à suivre...



© CCPV, Ancienne gare de Betz

Le Valois en maquette

À l'instar du guide touristique ou de l'exposition itinérante, la maquette du Valois participe à la connaissance du territoire.

Réalisée à partir des informations cartographiques de l'Institut Géographique National, la reproduction à échelle réduite du Valois a pour objectif de familiariser le public à la délimitation du Pays du Valois et à ses spécificités.

Plus concrète qu'un plan, la représentation en volume permet de découvrir le relief, l'hydrographie, les différentes emprises de végétation ou encore les axes structurants, l'implantation des villages, en une vision synthétique du Valois.



Randonnées en Valois

Le Valois et la diversité de ses paysages se prêtent particulièrement bien à la balade. Or, à ce jour, si des itinéraires de promenade sont répertoriés ici ou là, aucun circuit de randonnée n'a fait l'objet d'un réel aménagement.

La CCPV souhaite y remédier en créant de nouveaux circuits répartis sur l'ensemble du territoire, convenablement aménagés, balisés et dotés d'outils de communication.

Les circuits seront définis sur la base de différents critères : intérêt patrimonial du site, proximité d'équipements touristiques, existence d'un sentier pédagogique, facilités d'accès. À travers le projet *Randonnées en Valois*, la CCPV souhaite proposer une activité de détente, tout en invitant à découvrir le patrimoine naturel et culturel du Valois.

Le Pays de Valois bouge !

Manifestations, concerts, conférences, spectacles...

Vous souhaitez être informé(e) de ce qui se passe dans nos 62 communes ?

Rendez-vous sur le site du pays de Valois
www.cc-pays-de-valois.fr

Pour vous inscrire à la newsletter

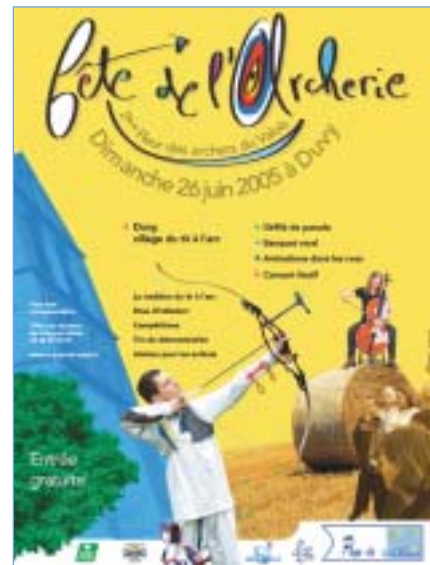


Richesses du Valois

La Fleur des archers du Valois, mobilisation générale pour la grande fête du 26 juin

La grande fête de l'archerie qui se déroulera en juin prochain à Duvy se doit de rayonner bien au-delà des frontières du Valois. Pour ce faire, de nombreux partenaires participent à la bonne organisation de l'événement.

La Communauté de communes du Pays de Valois s'investit particulièrement dans l'organisation de cette grande fête populaire.



Tout au long de l'année, elle soutient activement le développement du tir à l'arc dans la région : ateliers de découverte dans les classes primaires, initiation au tir dans les classes de 6^{ème}, conférence sur l'archerie, fourniture de matériel, organisation d'un concours pour la création de l'assiette de la fête.

Cette année encore, elle mobilise toutes ses forces afin que cette manifestation, qui réunira amateurs et novices, soit une fête de tous les instants.

Outre les compagnies d'arc du Valois, un grand nombre de partenaires ajoutent leur pierre à l'édifice. Ainsi, le Musée de l'archerie et du Valois, qui recèle une collection unique en Europe, met en place des ateliers de découverte des traditions de l'archerie dans les classes du Valois, organisera deux soirées à thème et présentera à Duvy une exposition complétée par des ateliers pour enfants.

Les écoles et collèges sont également directement impliqués dans la préparation de cet événement. En effet, les classes ayant participé aux ateliers présenteront le 26 juin une cible décorée soumise au vote du public. Et les collégiens ayant bénéficié de l'initiation au tir pourront participer au *Challenge des collégiens*.

Quant aux acteurs locaux, ils seront eux aussi mis à contribution. Ensembles musicaux, associations culturelles ou encore producteurs de saveurs locales donneront à la fête toute sa dimension.

La commune de Duvy, particulièrement motivée pour accueillir une telle manifestation, met à disposition ses équipements communaux et fournit un effort remarquable en matière d'embellissement du village, mobilisant aussi toute la population autour de l'événement.



Le programme

À l'image du bouquet provincial, la journée débutera par un défilé-parade regroupant officiels, chars, trois fanfares et les compagnies de tir à l'arc qui présenteront leur drapeau à la mairie de Duvy.

La journée se poursuivra par une messe dite en l'église nouvellement restaurée, suivie du banquet accessible à tous. Le menu du jour s'articulera autour de produits locaux (truite, cresson, bière Saint-Rieul).

L'après-midi, les compagnies se disputeront le *Challenge du Valois* au cours de trois compétitions (arc classique et arc à poulie à 20 m et à 50 m). Parallèlement aux compétitions de « pros », plusieurs sites d'initiation accueilleront le grand public. Le Musée de l'archerie exposera des objets de collection et les blasons décorés réalisés par les écoliers du Valois. De plus, des ateliers pour enfants leur permettront de colorier le blason de la fête, de fabriquer un arc ou encore de monter une flèche.



À l'issue des compétitions, la remise des prix sera agrémentée de tirs de démonstration (tir à cheval, tir à l'arbalète, etc.) Et pour conclure cette formidable journée, un concert festif organisé par l'École de Musique du Valois.



Informations et réservations pour le banquet

Fête de l'archerie

Office de tourisme de Crépy-en-Valois
Tél. 03 44 59 03 97

Événements à vivre en Pays de Valois

Mai à septembre 2005

Musée de l'archerie

Le 11 mai à 18h30, une conférence sur l'archerie sera animée par Eric Blanchegorge.

Le 14 mai de 19h30 à 1h00, la Nuit des musées permettra de redécouvrir la ville de Crépy-en-Valois, le musée et ses collections à travers des jeux de lumière. Un concert et diverses animations sont au programme.

Renseignements au 03 44 59 21 97

Danse

MJC de Crépy-en-Valois, 21 mai, 20h30

Je suis jaloux de vous par la Compagnie Jérôme et Valérie Merle sera précédé du *Corps poétique*, interprété par les élèves stagiaires. Entrée 6,5 €

Renseignements au 03 44 39 63 18

Exposition

Crépy-en-Valois, 21 et 22 mai

L'exposition *Regards sur le Valois*, ainsi que la maquette du Valois (lire en page 5), seront présentées au public pour la première fois au sein de l'église Saint-Martin de Bouillant. Une occasion de porter un autre regard sur le Valois et de découvrir le site patrimonial du vallon de Bouillant.

Renseignements au 03 44 88 05 09

Festival

Crépy-en-Valois, 4 juin, à partir de 18 h.

Pour la 12^e année consécutive, les *Remp'arts scéniques* transformeront les remparts de la ville en scène naturelle sur laquelle de nombreuses formations musicales se produiront gratuitement.

Renseignements au 03 44 59 03 97

Fête de la musique

Crépy-en-Valois, 21 juin

La chorale Clairval donnera deux concerts : l'un à 18 h 30 dans un lieu qui reste à définir, l'autre à 20 h 30 à l'abbaye Saint-Arno. Renseignements au 03 44 59 03 97

Fête du jumelage

Crépy-en-Valois, 27 août

La ville reçoit Zell Mosel (Allemagne) et Antoing (Belgique).

Les hôtes pourront assister au spectacle de plein air organisé par la MJC, sur la place Jean-Philippe-Rameau, et à la *Fête des cochons*. Animations médiévales, marché moyenâgeux et concert au parc Sainte-Agathe sont au programme.

Renseignements au 03 44 59 03 97

Gérard de Nerval et le Valois

Dans le Valois, sur les pas de Gérard de Nerval, publié par l'office du tourisme d'Ermenonville, nous invite à redécouvrir l'œuvre de l'auteur qui passa son enfance dans le Valois et fut marqué par ses paysages mélancoliques.

Disponible à l'office de tourisme. Prix : 15 €. Renseignements au 03 44 54 01 58

Ermenonville en BD

L'association Au Fil des Légendes publie sa quatrième bande dessinée "*Le marquis de Girardin invite Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville*". Disponible à Crépy au tabac presse La Bouffarde, à la librairie Majuscule et au Musée de l'archerie. Renseignements à : au-fil-des-legendes@wanadoo.fr

Sculpture

Donjon de Vez, du 18 juin au 30 septembre

15 sculptures de Giacometti seront exposées à la chapelle. Dans le parc, un ensemble de sculptures monumentales américaines sera visible jusqu'au 30 septembre.

Renseignements au 03 44 88 55 18



© Astrid et Crollaza-Trio Miacis

Notez que le programme musical de la saison prochaine (2005-2006) sera disponible dès le 4 juin. Les réinscriptions à l'École de Musique du Valois auront lieu du 15 juin au 13 juillet 2005. Tél. : 03 44 88 05 15

Culture musicale en Valois

La saison musicale organisée par la Communauté de communes du Pays de Valois n'est pas terminée ! Retenez d'ores et déjà les 4 et 25 juin prochains.

Concert lyrique

Quel espace plus propice que les douves du Plessis-Belleville pour accueillir ces arrangements lyriques ? Quatuor à cordes, flûte et clarinette vous emmèneront au fil des grands airs d'opéra.

Au programme : Mozart, Gounod, Bizet, Rossini, Verdi, Offenbach...

Samedi 4 juin 2005 à 21 h dans les douves du Plessis-Belleville.

Tarif A

Tarifs et réservations

Tarif A

Plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 €

Tarif B

Plein tarif : 8 € / Tarif réduit : 6 €

Tarif réduit pour les titulaires d'une carte d'étudiant, d'une carte Vermeil ou demandeur d'emploi.

Gratuit : moins de 10 ans et élèves de l'EMDV (sur présentation de leur carte).

Réservations à l'EMDV au 03 44 88 05 15

Concert romantique

Le Trio Miacis, formé par Cyril Garac au violon, Lionel Allemand au violoncelle et Hiroko Ishibashi au piano, se produira le samedi 25 juin à 20 h 30 en l'église de Morienvall.

Au programme : Notturmo opus 48 de F. Schubert, Trio opus 8 de J. Brahms et Trio opus 21 d'Anton Dvorak.

Tarif B



© Valérie Casseville - Les douves du Plessis-Belleville

Flash sur 3 communes du Valois

Duvy, Ormoy-Villers et Rouville

À deux pas de Crépy-en-Valois, partenaire incontournable, les trois communes du RPI (Regroupement pédagogique inter-communal), créé dans les années 60, comptent 5 classes (maternelle à Duvy, CM1/CM2 à Rouville et maternelle, CP/CE1 et CE 2 à Ormoy-Villers).

Duvy

Maire : **Éric Mantel**
 Délégué de la CCPV : **Pierre Varin**
 446 habitants, 850 ha
 2 hameaux : **Bazoches et Bouville**

Duvy réunit trois sites autrefois distincts : Duvesvillae ou encore Duviacum, Bazoches (qui devait son nom à la déformation de Basilica) et Bouville où était érigée, sous Philippe Auguste, l'ancienne abbaye cistercienne du Parc aux Dames. Actuellement en restauration, l'église Saint-Pierre date de 1060.

Duvy compte quelques édifices remarquables dont sept moulins à eau qui n'accusent pas moins de 1 000 ans. Aujourd'hui, seule la minoterie Sainte-Catherine reste en activité. L'agriculture demeure importante dans ce village au passé prestigieux. Les cressonnières, les plus vastes d'Europe au XIX^e siècle, et quelques petites entreprises industrielles participent à l'activité économique du lieu. L'animation du village est assurée par la commission des fêtes de la commune et le dynamisme de plusieurs associations : l'ES Duvy pour le football, la Compagnie d'arc de Duvy, ou encore l'Orme de Duvy, association de sauvegarde, d'histoire locale et de mise en valeur du patrimoine. Les passionnés de pêche à la truite ne manquent pas de profiter du magnifique site offert par les méandres de la Sainte Marie. Aujourd'hui, le village fait peau neuve afin d'accueillir en juin prochain la *Fleur des archers du Valois*, grande fête de l'archerie patronnée par la CCPV.



Manoir du XV^e siècle



© E. Pellé, Pierre au Coq

Ormoy-Villers

Maire : **Daniel Cokelaere**
 Délégués CCPV : **Laurent Len et Françoise Plasmans**
 655 habitants, 1055 hectares
 Hameau : **le Petit-Villers**

Ulmus (orme en latin) a donné son nom au village, rappelant ainsi que le lieu était jadis planté d'ormes.

Ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que le village proprement dit fait son apparition. Après la guerre de Cent Ans, le village s'est déplacé du Petit-Villers vers l'actuel centre d'Ormoy.

Érigée au XI^e siècle, l'église a la particularité de ne pas posséder de clocher. On explique cette absence en supposant que l'édifice était une extension du château de la commune.

Au sud-est du village, la Pierre au coq, une imposante masse de grès informe, est considérée comme un monument celtique. Ce site fait l'objet d'un circuit touristique organisé en partenariat avec le Conseil général de l'Oise et le propriétaire du lieu. Peintre, électricien, plombier, garage, boulangerie et commerce d'alimentation générale dynamisent le bourg. Grâce à sa gare SNCF, la commune accueille bon nombre d'usagers en direction de la région parisienne. À l'initiative du comité des fêtes, le 1^{er} mai est marqué par l'organisation d'une brocante concomitante à la fête des Adex à Rouville. Club de football et association de joueurs de boules réunissent les passionnés alentour. La commune ne manque pas de projets. En effet, outre la démolition du château d'eau et l'aménagement de la place de l'église, le plan d'occupation des sols est en cours de révision pour donner naissance à un plan local d'urbanisme. De plus, l'assainissement sera très prochainement assuré sous mode collectif (station d'épuration) à Ormoy alors qu'il sera autonome au Petit-Villers.

Rouville

Maire : **Philippe Callens**
 Délégués de la CCPV : **Philippe Callens et Jean-Claude Chouvelon**
 298 habitants, 950 hectares

Raoul, le Comte de Crépy-en-Valois, semble avoir donné son nom à ce village qui compte bon nombre de curiosités. En effet, le bois des Brais recèle un monument celtique : d'une hauteur de 5 mètres et pointant du sol, la Roche sortièrre ou chortière (la pierre qui sort de terre ou la pierre au sort) servait jadis de table d'écriture lors des mariages.

Alors que saint Fuscien et saint Crépin se promenaient, l'eau jaillit de la Sainte-Fontaine située sur le finage de Rouville et de Lévigien. Depuis, chaque année, à la Saint-Pascal, l'eau réapparaît pour disparaître ensuite. Dans le bois qui sépare Rouville de Crépy-en-Valois, on peut découvrir les grès de la Pierre Foucart classés en zone naturelle protégée dans le Schéma directeur du Valois. L'église Saint-Fuscien abrite un remarquable retable en pierre aux proportions imposantes. La cloche de cet édifice a pu être sauvegardée grâce à l'opération des *35 Clochers en vallée de l'Automne*.

La vie culturelle du village est largement dominée par les ADEX. Cette association organise, le 1^{er} mai de chaque année, une exposition de peinture et de poésie lors de la brocante. Incontournable événement de la commune, les *Foulées rouvilloises* se déroulent toutes les années impaires au mois de septembre. L'assainissement collectif reste le projet le plus attendu des villageois.



© CCPV, Monument aux morts.

Journal de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Rédaction : Commission Communication de la CCPV et Agence Autrechoz
 Directeur de la publication : **Philippe Drillet**
 Secrétaire de la publication : **Nicolas Piriou**
 Création et conception : Agence Autrechoz
 Compiègne 03 44 36 74 74

n°ISSN : 1296-4166

Communauté de Communes du Pays de Valois
 Adresse : Rue de la Couture
 60440 NANTEUIL LE HAUDOUIN
 tél : 03 44 88 05 09
 fax : 03 44 88 37 45
 e-mail : com.valois@wanadoo.fr
 site : www.cc-pays-de-valois.fr

Horaires :
 Lundi-Mardi : 8h30 - 12h et 13h 30 - 17h45
 Mercredi-Jeudi : 8h30 - 12h et 13h 30 - 17h30
 Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Avec le soutien de :

